

CIRCULAIRE DE MISE EN ŒUVRE LOCALE DU PARCOURS DES ÉCOLES D'INGÉNIEURS POLYTECH (PEIP) SITE DE NOUMÉA

Table des matières

OBJET DE LA NOTE	1
CADRE LÉGAL ET REGLEMENTAIRE	2
INSCRIPTIONS	2
Accès au Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech	2
Inscriptions administratives	2
Réorientation.....	3
Inscriptions pédagogiques.....	3
ORGANISATION DES ETUDES.....	3
Maquettes PeiP	3
LE RÉGIME DE PRÉSENCE ET D'ASSIDUITÉ.....	4
LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC).....	4
CONDITIONS DE VALIDATION ET POURSUITE DU CURSUS DE FORMATION	4
Validation des unités d'enseignement, des blocs de compétences, des semestres et des années ...	4
Conditions de poursuite de cursus	5
LA CHARTE DES EXAMENS	6
ANNEXE 1 : MAQUETTES	7
PEIP MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE.....	7
PEIP PHYSIQUE, CHIMIE.....	8
ANNEXE 2 : CALENDRIER	9

OBJET DE LA NOTE

La présente circulaire vise à expliciter les spécificités propres à la mise en œuvre du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) sur le site de Nouméa, dans le cadre du partenariat entre l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et l'école Polytech Nice Sophia (Université Côte d'Azur).

La scolarité des étudiants PeiP est régie par le règlement des études du réseau Polytech. La présente note a pour objet de préciser certaines modalités d'organisation locale du campus de Nouméa, en lien avec l'adossage du PeiP aux parcours CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles) de l'UNC.

CADRE LÉGAL ET REGLEMENTAIRE

Le présent document s'inscrit dans le cadre législatif et réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles L. 612-3 rendu applicable en Nouvelle-Calédonie et adapté par l'art. L. 684.2, D. 612-1-1 à D. 612-1-30, D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Convention-cadre de partenariat relative à la mise en place d'un « PeiP » (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech) entre l'Université Côte d'Azur pour les activités Polytech Nice Sophia et l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;
- Règlement des études cycle préparatoire et cycle d'ingénieur Polytech Nice Sophia de l'année en cours (<https://polytech.univ-cotedazur.fr/admission-scolarité/documents-utiles#RDE>)

Cette note s'applique aux étudiants inscrits dans le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech et en Licence parcours CUPGE des Licences mention Mathématiques et mention Physique, Chimie.

Le PeiP déployé à Nouméa s'inscrit dans le cadre d'une convention-cadre entre l'Université de la Nouvelle-Calédonie et l'Université Côte d'Azur – Polytech Nice Sophia. Ce partenariat permet à des étudiants calédoniens ou métropolitains d'effectuer les deux années de cycle préparatoire en Nouvelle-Calédonie, et après validation d'intégrer de droit une spécialité ingénieur d'une école du réseau Polytech.

Sur le plan pédagogique, le PeiP s'appuie sur les maquettes des licences scientifiques (mathématiques, physique-chimie et informatique) proposées par l'UNC, dans leur version CUPGE. Ce rattachement local permet à la fois le respect du cadre national du PeiP A et l'adaptation aux réalités du site.

INSCRIPTIONS

Accès au Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech

La sélection des étudiants en cycle préparatoire à l'UNC et à l'UniCA se fait via le concours GEIPI Polytech avec une admission via www.parcoursup.gouv.fr (un sous-vœu par site). Les candidats sélectionnés sont des élèves de terminale préparant un baccalauréat général en métropole l'année N (spécialités Math, Physique-Chimie, SVT, SI, NSI) ou ayant validés un baccalauréat général l'année N- 1 ou des élèves relevant du calendrier austral ayant validés un bac général l'année N-1 ou N-2.

Les capacités d'accueil dans les deux établissements sont de :

- 120 places sur le site de Sophia Antipolis
- 16 places sur le site de Nouméa

L'ensemble des appels sur Parcoursup est géré par le directeur des admissions de Polytech Nice Sophia.

Compte tenu des contraintes du calendrier austral, les candidats hors calendrier austral et ayant été admis au PeiP site de Nouméa sont intégrés au programme en février de l'année N+1.

Inscriptions administratives

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

La date limite d'inscription est fixée par décision de la présidente de l'université.

Le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) sur le campus de Nouville à Nouméa s'inscrit dans les deux premières années de licences Mathématiques ou Physique, Chimie, parcours CUPGE, de l'UNC.

Les étudiants sélectionnés pour le parcours PeiP, via le concours Geipi Polytech, sont inscrits administrativement :

- À l'Université de la Nouvelle-Calédonie dans la licence de mathématiques, physique-chimie, parcours CUPGE, en inscription principale ;
- A l'Université Côte d'Azur en inscription hébergée sans avoir à régler la CVEC (exonération totale des frais d'inscription).

Les étudiants inscrits dans le PeiP du site de Nouville règlent entièrement leur frais d'inscription auprès de l'UNC. Le service scolarité de Polytech Nice Sophia se chargera de l'inscription secondaire en lien avec le service de scolarité de UNC.

Les étudiants inscrits dans ce parcours ont le statut « d'étudiant » au sein des deux établissements, ils demeurent toutefois étudiants à titre principal au sein de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Les étudiants inscrits dans le PeiP du site Nouméa suivront les unités d'enseignement de la licence de mathématiques ou physique-chimie, parcours CUPGE.

Réorientation

Les étudiants du PeiP peuvent décider, à n'importe quel moment de leur cursus, de démissionner du PeiP et de ne rester inscrit qu'en Licence Mathématique Physique ou Physique Chimie parcours CUPGE.

S'ils démissionnent du PeiP, ils seront considérés comme étant démissionnaires de leur inscription parallèle au sein de l'Université Côte d'Azur.

Comme les étudiants inscrits en PeiP sont également inscrits en Licence Mathématique Physique ou Physique Chimie parcours CUPGE, ils peuvent bénéficier du dispositif de réorientation applicable sur les Licences défini dans le règlement des études applicables aux CUPGE.

Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique consiste, pour un étudiant, à s'inscrire aux différents enseignements de la formation. Il s'inscrit aux différents enseignements de la (des) formation(s) pour laquelle(lesquelles) il est administrativement inscrit.

Les modalités d'inscriptions pédagogiques sont définies dans le règlement des études applicables aux CUPGE.

ORGANISATION DES ETUDES

Maquettes PeiP

Les enseignements du PeiP à Nouméa sont directement adossés à ceux des parcours CUPGE de l'UNC. Les étudiants du PeiP suivent les mêmes enseignements que les étudiants de la licence CUPGE, avec des volumes horaires, contenus et modalités d'évaluation harmonisés pour répondre à la fois aux exigences de la licence nationale et à celles du PeiP.

Le programme de la Licence parcours CUPGE respecte les prérequis nécessaires en sciences fondamentales pour la poursuite d'études en cycle ingénieur avec un nombre de crédits dans les matières fondamentales (Math, Physique, Chimie, mécanique, électronique) suffisants pour passer tous les filtres et intégrer l'ensemble des spécialités ingénieur du réseau Polytech qui admettent les PeiP A.

Les enseignements sont organisés en semestres. La charge horaire est équilibrée entre les semestres. Les enseignements sont groupés en Unités d'Enseignement (UE) au sein de chaque semestre.

Chaque UE assure une cohérence pédagogique entre divers Eléments Constitutifs de l'UE (ECUE) et contribue à l'acquisition de compétences identifiées.

A chaque UE est associé un nombre fixé d'ECTS (European Credit Transfer System ou système européen de transfert de crédits). A chaque semestre sont associés 30 ECTS exigibles définis dans la maquette pédagogique qui comprend aux moins 30 ECTS proposés aux étudiants.

Les maquettes des PeiP Mathématiques-Physique et Physique, Chimie sont annexés à la présente note.

LE RÉGIME DE PRÉSENCE ET D'ASSIDUITÉ

Les motifs de dispense d'assiduité applicables sont ceux définis dans l'article 4.1. du règlement des études CUPGE.

Le règlement des études du réseau Polytech s'applique aux étudiants du PeiP, site de Nouméa, concernant le régime de présence et d'assiduité.

LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

En application de l'art. L613-1 du Code de l'éducation, les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire. Les modalités de contrôle des connaissances sont définies obligatoirement pour les étudiants assidus et ceux dispensés d'assiduité.

Ces modalités sont proposées par les départements pédagogiques et adoptées par la CFVU, dans le respect du présent règlement. Elles ne peuvent être modifiées en cours d'année.

CONDITIONS DE VALIDATION ET POURSUITE DU CURSUS DE FORMATION

Validation des unités d'enseignement, des blocs de compétences, des semestres et des années

Conformément au règlement des études du réseau Polytech, la validation d'une UE atteste l'acquisition des apprentissages visés par celle-ci. La validation des UE, des blocs de compétence, des semestres et des années d'études est distincte selon le cycle d'études. La validation des UE, des blocs, des semestres et des années est décidée par le jury d'école ou le jury d'appel.

L'année de PeiP1 est validée si la moyenne générale de l'année est supérieure ou égale à 10/20 et chaque bloc de compétences (Mathématiques, Physique, Électronique, Informatique et Langues et expression) est supérieur ou égal à 7/20.

L'année de PeiP2 est validée si la moyenne générale de l'année est supérieure ou égale à 10/20, chaque bloc de compétences (Mathématiques, Physique, Électronique, Informatique et Langues et expression)

est supérieur ou égal à 7/20, la moyenne générale du semestre 4 est supérieure ou égale à 10/20 et chaque UE du semestre 4 est supérieure ou égale à 7/20.

Il n'y a pas d'épreuve complémentaire en cas d'échec à la validation d'une UE.

Pour l'UE de stage obligatoire en PEIP1, la fourniture du contrat, de la fiche de paye ou de la convention, vaut pour validation de l'UE et l'obtention des ECTS associés.

Les activités de l'UE « Développement personnel » (engagement étudiant, langue vivante 2, activités sportives, activités artistiques et culturelles, expérience professionnelle) choisies en PeiP dérogent à la règle de validation obligatoire pour valider le semestre i.e. l'absence de validation n'entraîne pas l'échec du semestre.

Focus : Niveau d'Anglais à atteindre au plus tard au cours de la 3ème année

Un niveau B1 du CECRL en anglais devra être validé au plus tard au cours de la troisième année du diplôme d'ingénieur au sein d'une école du réseau Polytech, la validation de cette année étant conditionnée à l'obtention de ce niveau. La troisième année est validée si les deux semestres sont acquis et si le niveau B1 du CECRL en anglais est attesté (correspondant, à titre indicatif, à un score minimal de 550/990 au TOEIC).

Ce niveau peut être validé par un TOEIC blanc ou officiel obtenu au sein du réseau Polytech, ou auprès de partenaires agréés tels que l'Alliance Française ou tout centre de test officiellement habilité.

D'autres certifications peuvent également être reconnues en équivalence : TOEFL, IELTS, Linguaskill ou Cambridge English Qualifications.

Le test doit obligatoirement être passé en présentiel dans un centre agréé, et au cours de la formation postbac de l'élève, soit avant son entrée dans l'école, soit pendant son cursus au sein de celle-ci.

L'étudiant devra transmettre une attestation vérifiable auprès du centre de test.

Modalités d'octroi des ECTS

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants. Ils sont conservés, même en cas de redoublement ou d'échec définitif conduisant à l'interdiction de poursuivre le cursus. Une UE ajournée ne permet pas d'obtenir les ECTS associés et les EC qui composent cette UE sont invalidés quelles que soient les notes obtenues à chaque EC.

Conditions de poursuite de cursus

Quels que soient les résultats obtenus lors d'un semestre impair, l'élève est autorisé à suivre le semestre pair de la même année.

Les élèves ayant validé les deux semestres de leur année sur décision du jury d'école ou du jury d'appel peuvent s'inscrire en année supérieure.

Il n'y a pas de redoublement en PEIP.

Le jury d'école ou le jury d'appel peuvent proposer une nouvelle inscription à l'élève dont la scolarité a été interrompue pour des raisons exceptionnelles. Cette année supplémentaire n'est pas comptabilisée comme un redoublement mais comme une année blanche et les ECTS obtenus restent acquis. Cette année donne lieu à un contrat pédagogique signé avec l'élève précisant notamment

l'organisation pédagogique de l'année et les objectifs de résultats à obtenir pour valider l'année (UE à suivre et à valider).

Le contrat pédagogique doit lister toutes les UE ajournées à rattraper l'année N+1 en précisant pour chacune d'elles les ECTS de l'année N et les EC qui la composaient l'année N, même en cas de changement de composition de cette UE dans la maquette de l'année N+1. Si des EC de l'UE ajournée de l'année N ne sont plus disponibles dans l'année N+1, le contrat pédagogique doit lister des EC de substitution dans la maquette de l'année N+1, de compétences équivalentes ou complémentaires à celles manquantes.

LA CHARTE DES EXAMENS

La charte des examens spécifique aux CUPGE s'applique dans le cadre du PeiP.

ANNEXE 1 : MAQUETTES

PEIP MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE

Code ELP	Intitulé	CM	TD	TP	total	Coef	Crédits	codes CUPGE
SEMESTRE 1								
UE mathématiques 1								
25_0236	Logique et Théorie des ensembles	20	26		46	4		25_0202
26_0127	Proba 0	10	16		26	2		26_0120
25_0237	Analyse 1	16	22		38	3		25_0203
25_0238	Calculus 1	18	26		44	4		25_0204
Total		64	90	0	154	13		12
UE physique 1								
28_0143	Éléments fondamentaux de la physique	18	16		34	3		28_0138
30_0040	Optique géométrique	12	14		26	2,5		30_0027
31_0099	Structure et propriétés de la matière	18	16		34	3		31_0044
63_0041	Electronique analogique	14	16		30	2,5		63_0029
63_0039	Expériences d'électrocinétique			9	9	1		63_0036
Total		62	62	9	133	12		12
UE langues et expression 1								
11_0611	Anglais 1		10		10	1,5		11_0452
09_0201	Français 1		10		10	1,5		09_0138
Total		0	20	0	20	3		3
UE informatique 1								
27_0418	Programmation Impérative en Python	8	12	8	28	3		3 27_0370
SEMESTRE 2								
UE mathématiques 2								
25_0239	Algèbre linéaire 1	22	26		48	4		25_0135
25_0240	Analyse 2 (CUPGE)	28	34		62	5		25_0137
25_0241	Calculus 2	10	14		24	2		25_0205
25_0242	Relations et structures	14	20		34	2		25_0132
Total		74	94	0	168	13		13
UE physique 2								
63_0040	Puissance et énergie électrique	10	14		24	2,5		63_0030
31_0100	Echanges d'énergies thermique	12	12		24	2,5		31_0089
28_0144	Force et énergie en mécanique du point	24	24		48	4		28_0107
60_0050	Mécanique des fluides	16	20		36	3		60_0042
Total		52	68	0	132	12		12
UE langues et expression 2								
11_0612	Anglais pour CUPGE 2		10		10	1,5		11_0453
09_0202	Français 2 (CUPGE)		10		10	1,5		09_0139
Total		0	20	0	20	3		3
UE informatique 2								
27_0419	Programmation Orientée Objet en Python	4	6	4	14	2		2 27_0371
SEMESTRE 3								
UE mathématiques 3								
25_0243	Algèbre linéaire 2	22	26		48	4		25_0139
25_0244	Analyse 3	22	26		48	4		25_0140
25_0245	Calculus 3	6	8		14	1		25_0235
25_0246	Géométrie utilisation des nombres complexes	10	14		24	2		25_0207
25_0247	Arithmétique	14	16		30	2		25_0208
25_0248	Algèbre bilinéaire 1	10	14		24	2		25_0206
Total		84	104	0	188	15		14
UE physique 3								
60_0051	Systèmes de points : trajectoire, collision et énergie	20	20		40	4		60_0047
28_0145	Transferts thermiques et systèmes réels	14	14		28	3		28_0139
30_0041	Electromagnétisme dans le vide : application de l'induction	24	30		54	4		30_0028
Total		58	64	0	122	11		10
UE langues et expression 3								
11_0613	Anglais 3		10		10	1,5		11_0454
09_0203	Français 3		10		10	1,5		09_0140
96_0130	Stage de trois semaines (CUPGE)					1		96_0050
Total		0	20	0	20	4		3
UE informatique 3								
63_0042	Electronique numérique et FabLab		12	8	20	2		2 63_0038
SEMESTRE 4								
UE mathématiques 4								
25_0249	Calcul différentiel 1	20	24		44	4		25_0209
25_0250	Analyse 4	14	18		32	2		25_0175
26_0128	Probabilités 1 (CUPGE)	12	16		28	2		26_0053
25_0251	Théorie des groupes	12	16		28	2		25_0165
25_0252	Algèbre bilinéaire 2	16	20		36	3		25_0210
25_0253	Algèbre linéaire 3	4	8		12	1		25_0211
Total		78	102	0	180	14		14
UE physique 4								
28_0146	Physique expérimentale			24	24	2		28_0140
29_0006	Physique et chimie quantique	24	26		50	5		29_0005
Total		24	26	24	74	7		7
UE langues et expression 4								
11_0614	Anglais pour CUPGE 4		10		10	1		11_0455
09_0204	Français 4 (CUPGE)		10		10	1		09_0141
94_0017	Climat, Environnement et Développement Durable (pair - CUPGE)		10		10	1		94_0011
Total		0	20	0	20	3		3
UE informatique 4								
27_0420	Projet Arduino	12		20	32	3		27_0373
61_0013	Mathématiques appliquées A	12	16		28	3		61_0012
Total		24	16	106	60	6		6

PEIP PHYSIQUE, CHIMIE

Code ELP	Intitulé	CM	TD	TP	total	Coef	Crédits	codes CUPGE
SEMESTRE 1								
UE mathématiques 1								
25_0237	Analyse 1	16	22		38	3		25_0203
25_0238	Calculus 1	18	26		44	4		25_0204
26_0127	Proba 0	10	16		26	2		26_0120
Total		44	64	0	108	9	9	
UE physique 1								
63_0041	Electronique analogique	14	16		30	2,5		63_0029
28_0143	Eléments fondamentaux de la physique	18	16		34	3		28_0138
30_0040	Optique géométrique	12	14		26	2,5		30_0027
63_0039	Expériences d'électrocinétique			9	9	1		63_0036
Total		44	46	9	103	9	8	
UE chimie 1								
31_0101	Réactions en solution et cinétique chimique	20	20	16	52	4		31_0067
31_0099	Structure et propriétés de la matière	18	16		34	3		31_0044
Total		38	36	16	86	7	7	
UE langues et expression 1								
11_0611	Anglais 1		10		10	1,5		11_0452
09_0201	Français 1		10		10	1,5		09_0138
Total		0	20	0	20	3	3	
UE informatique 1								
27_0418	Programmation Impérative en Python	8	12	8	28	3	3	27_0370
SEMESTRE 2								
UE mathématiques 2								
25_0239	Algèbre linéaire 1	22	26		48	4		25_0135
25_0240	Analyse 2 (CUPGE)	28	34		62	5		25_0137
25_0241	Calculus 2	10	14		24	2		25_0205
Total		60	74	0	134	11	11	
UE physique 2								
63_0040	Puissance et énergie électrique	10	14		24	2		63_0030
31_0100	Echanges d'énergies thermique	20	22		44	4		31_0089
28_0144	Force et énergie en mécanique du point	24	24		48	4		28_0107
60_0050	Mécanique des fluides	16	20		36	3		60_0042
Total		70	80	0	152	13	12	
UE chimie 2								
32_0105	Chimie Organique 1	14	12		26	2		32_0085
32_0106	Chimie Organique 2	12	12		24	2		32_0065
Total		26	24	0	50	4	4	
UE langues et expression 2								
11_0612	Anglais 2 (CUPGE)		10		10	1,5		11_0453
09_0202	Français 2 (CUPGE)		10		10	1,5		09_0139
Total		0	20	0	20	3	3	
SEMESTRE 3								
UE mathématiques 3								
25_0243	Algèbre linéaire 2	22	26		48	3		25_0139
25_0244	Analyse 3	22	26		48	3		25_0140
25_0245	Calculus 3	6	8		14	1,5		25_0235
25_0254	Algèbre bilinéaire 1	6	8		14	1,5		25_0214
Total		56	68	0	124	9	9	
UE physique 3								
63_0042	Electronique numérique et FabLab		12	8	20	2		63_0038
60_0051	Systèmes de points : trajectoire, collision et énergie	20	20		40	4		60_0047
28_0145	Transferts thermiques et systèmes réels	14	14		28	3		28_0139
30_0041	Electromagnétisme dans le vide : application de l'induction	24	30		54	4		30_0028
Total		58	76	8	142	13	12	
UE chimie 3								
32_0107	Propriétés chimiques des éléments et cristalochimie	16	12	4	32	3		32_0097
31_0102	Facteurs de la solubilité : importance pour l'environnement et la santé	12	12	8	32	3		31_0091
Total		28	24	12	64	6	5	
UE langues et expression 3								
11_0613	Anglais 3 (CUPGE)		10		10	1,5		11_0454
09_0203	Français 3 (CUPGE)		10		10	1,5		09_0140
96_0130	Stage de trois semaines (CUPGE)					1		96_0050
Total		0	20	0	20	4	3	
SEMESTRE 4								
UE mathématiques 4								
25_0249	Calcul différentiel 1	20	24		44	4		25_0209
25_0250	Analyse 4	14	18		32	2		25_0175
25_0253	Algèbre linéaire 3	4	8		12	1		25_0211
26_0128	Probabilités 1 (CUPGE)	12	16		28	2		26_0053
Total		50	66	0	116	9	9	
UE physique 4								
28_0146	Physique expérimentale			24	24	2		28_0140
29_0006	Physique et chimie quantique	24	26		50	5		29_0005
Total		24	26	24	74	7	7	
UE chimie 4								
32_0108	Chimie de coordination	8	6	8	18	2		32_0098
31_0103	Analyses chimiques spectroscopiques et chromatographiques	16	14		30	3		31_0092
32_0109	Chimie Analytique	20	16		36	3		32_0104
Total		44	36	8	84	8	8	
UE langues et expression 4								
11_0614	Anglais 4 (CUPGE)		10		10	1,5		11_0455
09_0204	Français 4 (CUPGE)		10		10	1,5		09_0141
94_0017	Climat, Environnement et Développement Durable (pair - CUPGE)		10		10			94_0011
Total		0	30	0	30	3	3	
UE informatique 4								
27_0420	Projet Arduino	12		20	32	3	3	27_0373

ANNEXE 2 : CALENDRIER

Calendrier

CUPGE

PEIP

S1

1^{er} semestre

Février à juin N

S2

2^{ème} semestre

Juillet à novembre N

S3

3^{ème} semestre

Février à juin N+1

S4

4^{ème} semestre

Juillet à novembre N+1

S5

5^{ème} semestre

Février à juin N+2

**Participation à la campagne
d'admission Parcoursup France**
 Candidature en PeiP et passage
du concours Geipi en avril N

1^{er} semestre

Septembre N à janvier N+1
 Résultats obtenus en S1 CUPGE
reportés sur le S1 PEIP

S1

Jury d'école S1
 Février N+1

2^{ème} semestre

Février à juin N+1
 Résultats obtenus en S2 CUPGE
reportés sur le S2 PEIP

S2

Jury d'école S2 et 1^{ère} année
 Juin N+1

3^{ème} semestre

Septembre N+1 à janvier N+2
 Résultats obtenus en S3 CUPGE
reportés sur le S3 PEIP

S3

Jury d'école S3
 Février N+2

4^{ème} semestre

Février à juin N+2
 Résultats obtenus en S4 CUPGE
reportés sur le S4 PEIP

S4

Jury d'école S4 et 2^{ème} année
 Juin N+2

ANNEXE 3 : POLYPOINTS

Les Polypoints sont un dispositif visant à permettre à tous les élèves ingénieurs de développer des capacités d'initiative, d'organisation, de management ou de travail en équipe. Pour cela, les élèves ingénieurs sont incités à entreprendre des activités liées à la vie associative, à la vie de l'école, à des événements culturels ou sportifs, etc., de façon bénévole sous l'encadrement de l'école. Ces activités sont créditées de Polypoints et les élèves ingénieurs capitalisent un certain nombre de Polypoints dont les activités seront mentionnées au supplément au diplôme.

Procédure et référent

1. Tout membre du personnel de l'UNC souhaitant proposer des Polypoints est référent de l'activité concernée.
2. Le référent informe par courriel les étudiants de la mise en place d'une activité.
Ce message doit inclure les éléments suivants : *Description succincte de l'activité, Nombre d'étudiants souhaité, Période (dates de début et de fin de l'activité), Durée de participation à l'activité et nombre de Polypoints correspondant, Email de contact, Procédure d'inscription à l'activité*
3. Le référent valide l'inscription des étudiants volontaires à son activité puis organise et supervise les activités qu'il a proposées.
4. A la fin de l'activité, le référent transmet par courriel (avec accusé de réception) au gestionnaire du suivi des Polypoints, Mme Michelle CAMBRIA (Michelle.CAMBRIA@univ-cotedazur.fr), la liste nominative des étudiants ayant validé des Polypoints : *Numéro PNS de l'étudiant – Nom – Prénom – Spécialité – Année – Nature de l'activité – Nombre de Polypoints obtenus (voir exemple de grille indicative de Polypoints ci-après).*
5. Le gestionnaire de suivi des Polypoints importe ces informations au fil de l'eau dans un fichier de suivi unique listant les activités réalisées par chaque étudiant.
6. L'étudiant est informé par courriel de son récapitulatif de Polypoints à chaque modification. Un état lui est envoyé à la fin de chaque semestre.
7. Les activités associées aux Polypoints obtenus sont mentionnées dans le supplément au diplôme de l'étudiant.

Activités proposées

Une activité peut valoir 5, 10 ou 15 Polypoints considérant **qu'une demi-journée, soit 4 heures d'activité, vaut 5 Polypoints**. Il s'agit donc de proposer des activités par période de demi-journée. Le tableau ci-dessous donne une liste indicative d'activités.

LISTE INDICATIVE ET NON EXHAUSTIVE D'ACTIVITES POUR L'ATTRIBUTION DE POLYPOINTS

Activité	Référent de l'activité	Nombre de Polypoints
Engagement dans l'association		
Membre actif du bureau de l'association Epsilon (organisation de la journée d'intégration, de la rencontre étudiants - ingénieurs...)	Bianca Travain	5 / évènement organisé
Participation à des évènements		
Participation à la Fête de la science	Bianca Travain	5 / demi-journée
Participation au Salon des formations	Bianca Travain	
Visite dans les lycées	Bianca Travain	
Vie de l'UNC		
Membre d'un conseil de l'université	Bianca Travain	5
Délégué de promotion	Bianca Travain	5